



Avertissement pour des repas

Par **constant dit brière**, le **01/02/2010** à **20:45**

Bonjour,rnrnJe me permet de vous écrire pour savoir si je suis en faute par rapport à mon employeur. Je travaille comme technicien dans une école privée, ma mère travail dans l'école à la cantine, en accord avec son patron il me laissait passer le midi à la restauration gratuitement pour moi. Ce geste était très important car je gagne le SMIC. Mon patron m'a donné un rendez-vous et m'a annoncé que je fraudais et qu'il s'agissait d'un vol. Il va me donner un avertissement et me faire payer mes repas depuis septembre. Je pense qu'il aurait pu me parler pour me le dire. J'ai beau me justifier, que c'est la société de restauration qui me l'offre mais bien sûr, le client, c'est mon patron.rnPourriez vous me dire si je peux refuser l'avertissement ?rnrnCordialement.